



# COMMISSION SPORTIVE FUTSAL DU DISTRICT

## Procès-verbal N°01 du 31.08.2020

Réunion du 31 Aout 2020  
à Strasbourg et Illzach (en visio)

---

Présidence :	Franck ZIMMERLIN
Vice-Président :	Alain GUINOT
Présents :	André BOHN, Eric BARCONNIERE, Franck CLAUSS, Maxime DE CHRIST, Fabien GENSBIETTEL, Alain GUINOT, Roland MEHN, Joel OBER, Christian RAMEL, André SZEWCZUK, Jean-Pierre WAGNER, Franck ZIMMERLIN,
Absents Excusés :	Christophe EBERSOLD, Christophe KAPP, Joseph SCHMIDT, Patrice ZINDY

---

### 1. POLE SENIORS

#### ► Revue des points du Règlement & approbation :

- Licences Futsal : obligatoires
- Nombre de Double licences : illimité en District=> DF1 & DF2 en 1ère phase et DF en 2é phase  
**ATTENTION** : en **R1** nombre de doubles licences est **limité à 6** (règlement LGEF)
- Nombre de montées de DF1 en R1 :
  - DF1 SUD : groupe de 4 équipes => 2 clubs sur 4
  - DF1 NORD : groupe de 6 équipes => 4 clubs sur 6
- Report de matchs :

A effectuer exclusivement via FootClub, 3 jours maximum avant la rencontre (dossier finalisé / date de remplacement proposée).

La commission des compétitions & la Commission Futsal du District restera intransigeante sur ce point.

Toutes les rencontres devront être jouées avant la dernière journée.
- Indisponibilité du gymnase :

En cas d'indisponibilité du gymnase, si ce dernier est réquisitionné par la Commune (ou Communauté des Communes) pour une autre manifestation, activité, cela devra être signalé à la Commission des Compétitions au moins 8 jours avant la rencontre concernée, sauf cas de force majeure (Intempéries, dégât des eaux, risque de chute de toiture ou fragilisation de celle-ci...)
- Intempéries :

En cas d'intempéries (neige, verglas, tempête...), le club concerné (recevant ou visiteur) devra informer son adversaire de l'impossibilité de se déplacer et/ou recevoir.

Le club concerné devra également en informer la Commission des Compétitions, la Commission Sportive Futsal du District, ainsi que l'arbitre.

La Commission Sportive Futsal du District décidera du bien fondé de cette demande de report pour cause d'intempéries.

- **Liste du matériel :**

A supprimer : chasubles et pack d'eau

- **Classement des salles :**

Les salles dangereuses devront être signalées à la Commission des Terrains pour décision

Le règlement modifié sera soumis au Comité Directeur pour approbation

► **Calendrier :**

Publication du calendrier provisoire le 04/09/20

Retour calendrier modifié par les clubs pour le 11/09/20

Publication officielle pour le Mercredi 15/09/20

Ces dates sont transmises sous réserve et susceptibles d'être modifiées par le service Compétitions du District

Réunion de rentrée : compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la commission a pris la décision de ne pas faire de réunions de rentrée. Les informations de rentrée, tels que le règlement de saison et ce compte rendu seront diffusées exceptionnellement par courriel.

► **Rappel – Attestation de mise à disposition de salle :**

Il est impératif que les attestations de mise à disposition des salles, avec jours et horaires, signées par les propriétaires des salles et le club soient envoyées à [COMPETITIONS@lafa.fff.fr](mailto:COMPETITIONS@lafa.fff.fr). **avant le début de saison**. Le modèle de document avait été transmis par le service Compétitions du District.

## 2. POLE JEUNES

RDV courant Septembre pour traiter le Futsal Jeunes de cet hiver, ainsi que le Futsal Jeunes spécifique

Le Président,  
Franck ZIMMERLIN

Le Secrétaire,  
Christian RAMEL